

Postes en baisse en collège et lycée pour les concours 2018

Le nombre de postes ouverts aux concours de professeurs en collège et lycée est en nette baisse par rapport à l'an dernier, selon une série d'arrêtés publiés le 29 novembre au *Journal officiel*. Le nombre total de postes offerts pour 2018 aux concours du capes externe a été fixé à 5 833 (contre 7 315 l'an dernier, dont 6 011 avaient été pourvus). « La baisse est générale et ne se limite pas aux postes non pourvus aux concours 2017 et aux matières qui peinent le plus généralement à recruter », a réagi Alain Billate, du SNES-FSU. « Cela signifie que le taux d'encadrement va baisser, puisque le nombre d'élèves dans le second degré augmente d'environ 20 000

chaque année », a-t-il assuré, ajoutant que « c'est un mauvais signal pour les étudiants, qui voient des débouchés se fermer » et que « cela risque d'aggraver la crise de recrutement ». La baisse varie selon les disciplines. Au capes externe de lettres classiques, 183 postes sont ouverts pour 2018 (85 ont été reçus l'an dernier pour 230 postes ouverts), 540 postes sont ouverts en histoire-géographie (contre 680 l'an dernier, tous pourvus) et 327 en sciences de la vie et de la Terre (contre 424 l'an dernier, tous pourvus). Pour l'agrégation, 1 555 postes sont offerts cette année (contre 1 920 l'an dernier, dont 1 709 pourvus). « Avec des diminutions de 14 % pour toutes les voies de tous les concours du second degré, dont une baisse de 20 % pour les seuls concours externes, la première session du quinquennat Macron rompt avec la politique volontariste de recrutement des dernières années », a déploré le SE-UNSA, regrettant lui aussi « un très mauvais signal à ceux qui font le projet de devenir professeur ». La Société des agrégés « juge incompréhensible la diminution drastique du nombre de postes, dans un contexte qui mêle perte d'attractivité du métier et accroissement des besoins d'encadrement des élèves ». Elle « s'inquiète de cette mauvaise réponse à des difficultés bien réelles » et « dénonce l'absence persistante d'un plan pluriannuel de recrutement ».